

Vos questions / nos réponses

codeine

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/10/2017 09:24

bonjour ,
j'ai arrêté la codeine il y a 3 mois car j'en prenais beaucoup trop .
ça a pas était facile mais bon j'étais fière d'avoir arrêté.
mais depuis une semaine j'ai des migraines terrible j'ai prise du doliprane speffen rien ne passe
en plus je suis tombé est j'ai ma siatique qui revient .
depuis dimanche je prend du klipal codeine 4 comprimés sinon impossible de travaillé .
j'ai peur d'être de nouveau en manque .
help !!!!

Mise en ligne le 18/10/2017

Bonjour,

Vous aviez réussi à arrêter la codeine et vous venez d'en reprendre il y a peu de temps. Vous craignez d'être à nouveau en manque.

En effet, le fait de reprendre des médicaments codéinés peut vous mettre à nouveau en difficulté mais tout dépend de votre prescription et de sa durée.

Aujourd'hui les médicaments codéinés ne sont plus en vente libre et doivent donc être prescrits par votre médecin généraliste. Si c'est bien le cas, il serait intéressant de lui parler de votre ancienne dépendance à ce type de médicaments et d'envisager avec lui une diminution progressive de votre traitement, avec si c'est possible, d'autres traitements que la codéine pour soigner vos soucis de santé.

Si vous pensez que votre médecin ne peut pas vous aider, ou si vous préférez voir une autre personne, nous vous laissons des liens en fin de message avec les coordonnées de Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA), où vous pourrez prendre rendez vous avec un médecin addictologue, gratuitement, pour avoir plus de conseils sur ce type de médicaments et la gestion du manque.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en parler plus longuement au 0 800 23 13 13 entre 8h et 2h du matin si vous le souhaitez, ou par chat sur notre site de 14h à minuit.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Le Tréma](#)

237 TER rue Henri Barbusse
59540 CAUDRY

Tél : 03 27 75 59 10

Site web : www.aep-asso.fr/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (jusque 19h le jeudi).
Fermeture le mardi matin.

Substitution : Lundi 9h15-10h45 - mardi 9h15-9h45 - mercredi 9h15-10h45 - jeudi 17h45-18h45 - vendredi 9h15-10h15

Consultat° jeunes consommateurs : mercredi après-midi

[Voir la fiche détaillée](#)